

Municipalité de Lac-Édouard
Ordre du jour de l'assemblée régulière
du mardi 11 novembre 2025, 18 h.

1. « Mesdames, si un homme vous dit qu'il va le réparer, c'est qu'il va le réparer.
Pas nécessaire de le lui rappeler tous les six mois. »
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Résolution adoptant le procès-verbal de l'assemblée régulière du 2 octobre 2025
4. Correspondance
5. Résolution adoptant les comptes
6. Avis de motion relatif au règlement 202-2025 concernant les prévisions budgétaires 2026 et décrétant l'imposition des différents taux de taxes ou compensations s'y rattachant
7. Résolution adoptant le calendrier des séances ordinaires pour 2026
8. Résolution adoptant le rapport financier 2024
9. Résolution adoptant le dépôt du rapport du maire pour l'exercice financier 2024
10. Résolution adoptant le dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires des élus
11. Résolution adoptant le dépôt des comptes de taxes à recevoir
12. Résolution d'appui à la Grande semaine des tout-petits
13. Affaires nouvelles
14. Période de questions du public
15. Levée de l'assemblée : « L'ordre du jour étant épuisé, je déclare la levée de l'assemblée ».